10 7bre 1765

L'an mil sept cent soixante cinq le ~~cinq~~

Dixieme jour de decembre a la requête de messire

Dixieme d'heinery prêtre docteur de

Sorbonne chanoine de l'eglise de langres

pour le quel domicile est elu en la

maison de louis clement denis procureur

au le cour Sise apres rue du foin

paroisse St. eustache j'ay Etienne jean

Maupetit huissier ~~audr~~ du palais

~~a paris y dem. rue du fouarre pss. Sre.~~

~~Etienne du Mont~~

Soussigné Signifié et declaré

a mre pillot de la garde

fils executeur du testament de

defunt mr. philippe de massac

ancien avocat en la cour led. Sr de

la garde demeurant apres rue de

l'observance ais avis les cordeliers

chés m. de ~~la garde~~ son pere ~~aux d~~

auditeur honoraire de la chambre

des comptes en son domicile en

parlant a un domestique qui n'a dit son

nom de ce sommé

1. 2. 6.

Clement denis

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE C. 27 N. 56

D. 37 N° 5

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDEC

que led. S. abbé d'hemery est opposa
nt et s'oppose par les presentes a ce qu
led. S. de lagarde fils paye et vuide
ses mains d'aucune somme quil
a ou aura par la suite appartenante
a la succession dud. mr. philippe de
massac jusqu'a ce que le d. S.
d'hemery soit payé ~~des~~ deux années
d'arrerages echeus le premier
octobre dernier d'une rente de
soixante quatre livres par an
au principale de quinze cent
livres constituée par le d. deffunt
S. de massac au profit de deffunt
etienne isnard par contrat du
douze aoust mil sept cent trente
laquelle rente appartient aud. S.
abbé d'hemery ensemble de
ses frais ~~loyaux~~ loyaux couts
et capital s'il y echet a peine de
payer deux fois et aud. S. de la
garde fils parlant comme dessus
laissé coppie du present exploit
d.a. Clement Deriz   deux mots rayés nuls

[signature]   Maupeme [signature]

Controlé a Paris le 12 Xbre [signature]

4-6